

Statut et recommandations à l'intention des étudiants internationaux, en échange ou en double diplôme

TYPE DE FORMATION

DÉCISION DE POLY
(trimestre d'automne 2020)

RECOMMANDATIONS

AUTRES OPTIONS

Étudiantes et étudiants internationaux nouvellement admis ou en poursuite d'études dans un programme diplômant

<p>Année préparatoire</p> <p>Baccalauréat</p> <p>DESS</p> <p>Maîtrise professionnelle (incluant le trimestre d'intégration au double diplôme)</p> <p>Maîtrise recherche (incluant le trimestre d'intégration au double diplôme)</p> <p>Doctorat (incluant la cotutelle de thèse)</p>	<p>Les cours sont essentiellement donnés à distance, avec certaines activités offertes en présentiel.</p>	<p>Les étudiants sont invités à se déplacer vers Montréal dès que possible afin de profiter des activités pédagogiques offertes en présentiel.</p> <p>Les étudiants ne doivent pas s'inscrire aux quelques cours ou sections de cours donnés principalement en présentiel, ni à certains cours ayant des laboratoires jugés essentiels et donnés en présentiel.</p>	<p>S'il s'avère difficile pour certains d'entre eux d'arriver à Montréal avant le début du trimestre d'automne, les étudiants pourront le commencer à distance, voire le terminer à distance, depuis leur pays de résidence.</p> <p>Pour tous les cours donnés essentiellement à distance, les étudiants seront accommodés pour les examens finaux.</p>
--	--	--	--

Étudiantes et étudiants de Polytechnique Montréal simultanément inscrits à un autre diplôme dans un établissement partenaire à l'étranger

<p>Double diplôme au baccalauréat</p> <p>Cotutelle de thèse au doctorat</p>	<p>Si les étudiants sont déjà dans le pays d'accueil, ils sont autorisés à continuer leur formation.</p> <p>OU</p> <p>S'ils sont présentement au Canada et advenant que l'établissement d'accueil soit favorable à leur venue, ils sont autorisés à se déplacer à la condition que la cote de risque du pays concerné, attribuée par le Gouvernement du Canada, soit de 2 ou moins.</p>		<p>Une exception pourra être faite si la cote est de 3 pour les étudiantes et les étudiants internationaux de retour ou prévoyant retourner dans leur pays de résidence habituelle.</p>
---	---	--	---

TYPE DE FORMATION

DÉCISION DE POLY
(trimestre d'automne 2020)

RECOMMANDATIONS

AUTRES OPTIONS

Étudiantes et étudiants de Polytechnique Montréal ayant prévu un échange ou un stage à l'étranger

<p>MOBILITÉ SORTANTE :</p> <p>Échange (1 ou 2 trimestres)</p> <p>Stage international</p>	<p>Cette mobilité est suspendue pour l'automne 2020, à l'exception de celles et ceux qui seraient déjà dans le pays d'accueil et dont le partenaire (université ou entreprise) est favorable à leur venue.</p>	<p>Nous recommandons de reporter à l'hiver 2021 les mobilités prévues au trimestre d'automne 2020.</p> <p>Advenant qu'un report à l'hiver 2021 ne soit pas possible, nous leur recommandons de reporter à l'année suivante (2021-2022) en leur accordant la priorité dans les programmes d'échanges. Dans le cas des stages, ils continueront d'être accompagnés dans leurs recherches d'un milieu de pratique, que ce soit en entreprise ou dans une université partenaire.</p>	
---	--	--	--

Étudiantes et étudiants internationaux venant pour un échange de courte durée ou un stage de recherche

<p>MOBILITÉ ENTRANTE :</p> <p>Échange (1 ou 2 trimestres)</p> <p>Clusters internationaux (1 trimestre)</p> <p>Stage de recherche en laboratoire</p>	<p>Cette mobilité est suspendue au trimestre d'automne 2020, sauf éventuellement pour des étudiantes ou des étudiants qui détiendraient la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent et qui seraient donc autorisés à rester ou à venir au Québec.</p>	<p>Nous recommandons le report de ces mobilités au trimestre d'hiver 2021 ou à l'année suivante (2021-2022).</p>	
---	--	--	--

Mise à jour: 25 août 2020